



55^{ième} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées, Mme Heba Hagrass

Intervention du Luxembourg

11 mars 2024

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Ma délégation félicite la Rapporteuse spéciale pour sa nomination et la remercie pour la présentation de son premier rapport.

Des progrès importants ont été réalisés depuis la création du mandat de Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées par le Conseil des droits de l'homme en 2014. Nous saluons la contribution importante du mandat à la mise en œuvre du changement de paradigme préconisé par la Convention relative aux droits des personnes handicapées et à la prise en compte du handicap à travers une approche fondée sur les droits humains.

Or, des défis persistent en matière d'inclusion des personnes handicapées. Ma délégation est particulièrement préoccupée par les formes multiples, aggravées et intersectionnelles de discrimination auxquelles font face les femmes et les filles en situation de handicap. A cet égard, nous saluons l'intention de la Rapporteuse spéciale d'accorder une attention particulière aux questions de genre dans ses travaux.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Le Luxembourg soutient pleinement les priorités thématiques que vous vous êtes données pour votre mandat, et notamment celle portant sur l'inclusion du handicap dans la transformation numérique.

Quels sont selon vous les principaux défis en matière de mise en œuvre d'une transformation digitale qui soit pleinement inclusive, y compris au sein de ce Conseil ?

(218 mots – temps de parole 1 min 30 s)